

Service instructeur
Service du Développement Economique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° 2e/129-07

Service consulté
ADT

AIDE DU DEPARTEMENT AUX TERRAINS DE CAMPINGS COMMUNAUX, INTERCOMMUNAUX, ASSOCIATIFS ET PRIVES

Résumé : *Il est proposé d'accorder une aide départementale totale de 43 575 € en faveur de trois porteurs de projets.*

Le Département intervient de manière significative en faveur de l'hôtellerie de plein air, qui représente au niveau de la Haute Alsace plus de 600 000 nuitées touristiques durant la saison d'été. Les critères en vigueur à ce jour sont pour mémoire les suivants :

Travaux	Taux	Plafonds	Observations
Création, aménagement et modernisation de terrains de camping et aménagements de piscines	20 %	Dépense maximum subventionnable sur 4 ans de 380 000 € HT	
Installation d'habitations légères de loisirs dans l'enceinte d'un camping classé « tourisme », soit d'un parc résidentiel de loisirs pratiquant uniquement la location touristique	20 %	Aide maximum de 76 000 € sur 3 ans Limité à 35 unités ou 20 % du nombre d'emplacements	Utilisation du bois comme matériau principal Présentation d'un descriptif justifiant l'intégration paysagère
Installation d'aire de service pour camping-cars	20 %	Aide maximum de 4600 € par aire de service	

Trois dossiers sont soumis à votre examen dans le cadre du présent rapport pour des travaux réalisés sur deux campings. Le tableau de synthèse ci-après présente de façon récapitulative ces projets d'investissement, qui sont détaillés dans les fiches jointes en annexe.

Campings communaux et intercommunaux :

Localisation et bénéficiaire	Descriptif et montant des travaux HT	Subvention
M. Jean Michel MICLO, délégataire pour la gestion du camping municipal d'ORBEY / Camping « Lefebure »	Installation de 3 Habitations Légères de Loisirs (HLL) à structure bois. Montant des travaux : 95 229 € HT	20 % soit : 19 045 €
Camping municipal « Lefebure » de la commune d'ORBEY.	Travaux divers sur sanitaires : 26 755 € HT	5 350 €

Campings associatifs et privés :

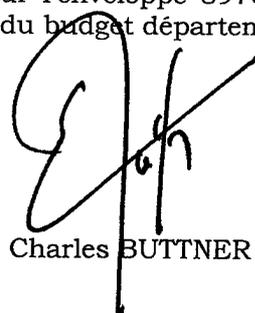
Localisation et bénéficiaire	Descriptif et montant des travaux HT	Subvention
Camping « les Bouleaux » Sarl à RANSPACH	Installation de 3 habitations légères de loisirs (HLL) à structure bois : 66 490 € HT	20 % soit : 13 298 €
	Aménagements divers sur locaux communs et sanitaires : 29 412 € HT	5 882 €
		Soit au total : 19 180 €

Considérant l'importance de l'hôtellerie de plein air en Haute Alsace dans la palette de l'offre d'hébergement touristique et de son niveau de prestation, ainsi que la conformité des demandes aux critères en vigueur dans ce domaine à ce jour, je vous propose :

➤ d'attribuer une subvention de :

- 5 350 € à la Commune d'ORBEY pour ses investissements sur son camping «Lefebure »
et de prélever la dépense correspondante sur l'enveloppe 89688, chapitre 204, nature 20414, fonction 94, programme F041, du budget départemental.
- 19 045 € à Monsieur Jean Michel MICLO pour ses investissements sur le camping « Lefebure » à ORBEY
- 19 180 € à la Sarl Camping « les Bouleaux » pour ses investissements sur le camping de RANSPACH
et de prélever la dépense correspondante sur l'enveloppe 89701, chapitre 204, nature 2042, fonction 94, programme F041, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Camping municipal de la commune d'ORBEY**Description du site**

Classé 2 étoiles « Tourisme » par arrêté préfectoral en date du 9 mars 1995 modifié, le camping municipal « Lefebure » d'ORBEY est situé à 550 mètres d'altitude à 1 kilomètre du centre la commune, au lieu-dit « Camme », rue des Acacias.

Ouvert du 1^{er} mai au 30 septembre, il est composé de 100 emplacements répartis sur 3 hectares et peut accueillir 300 campeurs.

L'exploitation du terrain a été confiée pour une période de 15 ans par la commune à M. Jean Michel MICLO, domicilié 49C les Fontenelles à ORBEY, par une convention de délégation de gestion de service public signée devant notaire le 30 septembre 2005.

Dans ce cadre, et conformément à son article 20, le délégataire s'engage à installer à sa charge un minimum de 4 habitations légères de loisirs (HLL) sur le terrain.

Parallèlement, la commune garde à charge le financement des viabilités (eau, assainissement et électricité) nécessaires à ces constructions.

Le camping a déjà bénéficié à plusieurs reprises d'une aide financière départementale, à savoir :

- en 1993 : 5 390,90 € correspondant à 30 % de l'investissement HT pour la construction d'un bâtiment d'accueil.
- en 1995 : 7 033,08 € correspondant à 25 % de l'investissement HT pour des travaux de rénovation d'un bloc sanitaire.
- en 1996 : 5 860,90 € correspondant à 25 % de l'investissement HT pour des travaux de rénovation de bloc sanitaire et l'aménagement de l'accès au camping.
- en 2000 : 1 491,26 € correspondant à 20 % de l'investissement HT pour l'installation de bornes multifonctions.
- en 2003 : 4070 € correspondant à 20 % de l'investissement HT pour des aménagements divers.
- en 2005 : 21 230 € correspondant à 20 % de l'investissement HT pour l'installation de 4 HLL.

Travaux envisagés

Compte tenu d'une part de l'importante demande exprimée des touristes et de la nécessité d'allonger la saison en amont et en aval en *offrant un type d'hébergement plus adapté sur un site de moyenne montagne à notre climat en automne et au printemps*, et d'autre part conformément à ses engagements dans le cadre de la convention le liant à la commune, le délégataire, à savoir M. Jean Michel MICLO, a décidé de compléter son offre par 3 habitations légères de loisirs (HLL).

Parallèlement, la commune doit procéder à des aménagements et travaux divers, notamment sur les sanitaires, conformément à ses obligations prescrites dans la convention passée avec le délégataire.

Le coût d'installation des HLL, à charge de M. MICLO s'élève à 95 229 € HT, les aménagements à charge de la commune s'élevant à 26 755 € HT.

Ces travaux seraient éligibles à une aide financière du Département à hauteur de 20 % soit respectivement 19 045 € pour le délégataire et 5 350 € pour la commune d'ORBEY.

Camping « les Bouleaux » à RANSPACH.

Description du site

Classé à ce jour en 4 étoiles « Tourisme », le camping « les Bouleaux » est un camping privé, propriété de M. Gabriel SIMON.

Situé à 450 mètres d'altitude, rue des Bouleaux à 200 mètres de la commune de RANSPACH, il est ouvert toute l'année.

Composé de 60 emplacements réservés aux touristes de passage et de 40 emplacements « loisirs » répartis sur un terrain de 2 hectares, il peut accueillir un total de 240 campeurs.

Le camping a déjà bénéficié des aides suivantes du Département :

- 1993 : pour la construction d'un bloc sanitaire accessible aux handicapés, l'installation d'une clôture, l'achat d'un chauffe-eau au gaz et la mise en place d'un système de traitement de l'eau de la piscine, une aide de 4362,33 € correspondant à 30 % de l'investissement.
- 1998 : pour des travaux divers, une aide de 49 970,13 € soit 25 % de l'investissement.
- 1998 : pour la construction d'un chalet d'accueil, une aide de 6231,66 € soit 25 % de l'investissement.
- 1999 : pour l'aménagement d'une piste de quilles, l'installation d'une cuisine, d'un ascenseur pour handicapé et l'isolation de la salle de jeux, une aide de 15 818,57 € soit 25 % de l'investissement.
- 2002 : pour des travaux divers d'aménagement, une aide de 4520 € soit 20 % de l'investissement.
- 2005 : pour l'installation de 4 chalets en bois de type HLL, une aide de 13 310 € soit 20 % de l'investissement.
- 2006 : pour des travaux d'isolation et l'installation d'un chauffage dans un bloc sanitaire ainsi que dans des locaux communs, une aide de 5 333 €, soit 20 % de l'investissement.
- 2006 : pour l'installation de 2 habitations légères de loisirs (HLL) à structure bois, 7370 € représentant 20 % de l'investissement.

Travaux envisagés

A ce jour, et compte tenu de l'évolution du marché, le gestionnaire du site procède depuis plusieurs années, à différents aménagements permettant de maintenir une ouverture du site toute l'année.

Dans ce cadre est ainsi envisagée l'installation de 3 habitations légères de loisirs (HLL) complémentaires, dont l'une accessible aux handicapés, pour un montant de travaux de 66 490 € HT, ainsi que de travaux divers sur les locaux communs, notamment la toiture du bloc sanitaire ainsi que divers aménagements sur ce dernier pour un montant de 29 412 € HT.

Le montant total des travaux (95 902 €) devrait pouvoir bénéficier d'une aide du Département de 20 % de ce montant, soit 19 180 €, selon les critères en vigueur à ce jour.